

Bruxelles, le 19 mars 2002

*Administration générale de l'enseignement  
et de la recherche scientifique  
Direction générale de l'enseignement obligatoire  
Le Directeur général*

## **CIRCULAIRE N° 000259 DU**

<b>Objet</b>	<b>: APPEL A PROJETS</b>
<b>Réseaux</b>	<b>: CF-OS- LS</b>
<b>Niveaux et services</b>	<b>: SEC</b>
<b>Période</b>	<b>:</b>

- **Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionnés ;**
- **Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisés par la Communauté française ;**
- **Aux Chefs des établissements de l'enseignement libre subventionnés ;**
- **Aux Inspecteurs de l'Enseignement secondaire ;**
- **Aux Pouvoirs Organisateurs ;**

<b>Autorités</b>	<b>:</b>	<b>Directeur général</b>	<b>Signataire : Jacky LEROY</b>
<b>Gestionnaires</b>	<b>:</b>	<b>Direction générale enseignement obligatoire</b>	
<b>Personne(s) ressource(s)</b>	<b>:</b>	<b>Coordination pédagogique Démocratie ou Barbarie</b>	
<b>Référence facultative</b>	<b>:</b>		

<b>Renvoi</b>	<b>:</b>	
<b>Nombre de pages</b>	<b>:</b>	<b>texte : 10</b>
<b>Téléphone pour duplicata</b>	<b>:</b>	<b>02/210.69.00 ou 02</b>
<b>Mots clés</b>	<b>:</b>	

Bruxelles, le 19 mars 2002

*Administration de l'enseignement  
et de la recherche scientifique  
Direction générale de l'enseignement obligatoire  
Le Directeur général*

Aux Chefs des établissements de  
l'enseignement secondaire ordinaire  
organisé par la Communauté  
française

Aux Chefs des établissements de  
l'enseignement secondaire ordinaire  
subventionné

Aux Chefs des établissements de  
l'enseignement libre subventionné

Aux Inspecteurs de l'enseignement  
secondaire

Aux Pouvoirs Organisateurs

Nos réf. : JL/bb/2002-326  
Ext. : 5594

**Objet :           Appel à projets « Retour aux sources d'une vie volée ».**

Mesdames,  
Messieurs,

Je vous prie de trouver, en annexe, à l'initiative de Monsieur H. HASQUIN, Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française, un appel à projets que je vous demanderais de diffuser auprès des enseignants de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaire.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur général,

Jacky LEROY



**Coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie***  
Direction générale de l'enseignement obligatoire  
C.A.E. Bd Pachéco, 19 bte 0, Etage 2/3, bureau 654  
1010 Bruxelles  
Tél: 02/210.69.00/01/02 - Fax: 02/210.69.03  
e-mail: [democratie.barbarie@cfwb.be](mailto:democratie.barbarie@cfwb.be)



## APPEL A PROJETS

### *Retour aux sources d'une vie volée.*

A l'initiative du Ministre Président du Gouvernement de la Communauté française et sous son parrainage, un appel à projets de voyage à travers l'Allemagne et en direction de la Pologne est proposé aux jeunes de l'enseignement en Communauté française, tous réseaux confondus, pendant la semaine des vacances de Toussaint 2002.

L'actualité la plus récente montre combien se banalise le vote pour l'extrême droite en Europe. En Belgique, la partie francophone est jusqu'à présent préservée d'une installation durable de la droite extrême sur l'échiquier politique.

Ce fait ne saurait cependant occulter la permanence de propos et d'actes de rejet de l'autre de par sa différence.

La vigilance envers la xénophobie et le racisme reste donc un combat citoyen à mener au quotidien.

L'éducation en est une des armes les plus efficace.

Ce retour sur le passé est l'occasion d'en réaffirmer la pertinence.

Public ciblé : les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, 2001-2002 de l'enseignement général, technique et professionnel des écoles secondaires de l'enseignement en Communauté française tous réseaux confondus.

Période : pendant la semaine de vacances de Toussaint 2002

Itinéraire : départ de Belgique

BEDZIN – CRACOVIE – AUSCHWITZ - BIRKENAU (Pologne)

BERLIN – RAVENSBRÜCK et MALCHOW (Allemagne)

retour en BELGIQUE

1. **Historique du projet** : rencontre avec Madame Maryla MICHALOWSKI – DYAMANT, survivante des camps de la mort est, aujourd'hui, Vice-présidente de l'Union des Déportés Juifs en Belgique et Filles et Fils de la Déportation.

Madame Maryla Michalowski - Dyamant, juive polonaise, arrive en Belgique au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Sa jeunesse, c'est la Pologne occupée ; l'isolement dans le ghetto de Bedzin ; la déportation à Birkenau ; le travail, entre autres, au service du docteur Mengele ; la marche de la mort vers Ravensbrück et Malchow ; le retour dans une Pologne exsangue puis la reconstruction d'une vie à Bruxelles.

Aujourd'hui engagée dans la lutte contre la banalisation, l'oubli, l'indifférence, le révisionisme et le négationisme, Madame Michalowski - Dyamant témoigne dans les écoles des pires bassesses du XX<sup>e</sup> siècle et participe activement aux voyages éducatifs à Auschwitz-Birkenau.

En 2000, elle présente son histoire dans *Mémorial des morts sans tombeau*, édité par d'Letzbuenger Land au Grand Duché du Luxembourg.

Madame Michalowski-Dyamant ayant prêté son concours à une expérience pédagogique développée dans différents lycées luxembourgeois par le ministre européen Monsieur Charles Goerens.

Immense fresque historique de la Pologne, indicible vérité du nazisme, au travers le récit d'une jeune femme à qui il fut donné de conserver sa jeunesse et de résister à la mort toujours présente, ce livre fut présenté officiellement par Monsieur Jean-Jacques Kessel, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles, le 21 février 2001, devant un public composé entre autres d'une centaine de jeunes de la Communauté française, venus de Theux, de Namur, de Waremme, de Wavre et de Bruxelles.

2. **Etapas du projet** : Le projet, *Retour aux sources d'une vie volée*, apportera une meilleure connaissance de la politique d'extermination nazie au travers des différents lieux qui ont marqué le parcours de « jeunesse » de Madame Michalowski-Dyamant :

L'itinéraire, au départ de la Belgique, sera le suivant :

- le ghetto de sa ville natale, **Bedzin**, où elle fut enfermée avec sa famille du 3 septembre 1939 au 2 août 1943
- le voyage d'un non-retour vers **Birkenau**, le 2 août 1943
- la marche de la mort vers le camp de **Ravensbrück** et un de ses commandos, **Malchow**, à l'évacuation des camps **d'Auschwitz**, à la fin janvier 1945.

Le voyage de retour comptera une halte à **Berlin** où est prévue la visite du Jüdisches museum, inauguré en septembre 2001.

3. **Originalité du projet** : La créativité dans l'élaboration du projet implique de dépasser la relation d'un témoignage unique. Chaque équipe pédagogique a la liberté de multiplier les points de vue en y associant d'autres témoins tant du passé que du temps présent. Il s'agit bien de répondre aux interrogations d'aujourd'hui par rapport aux dénis des droits de l'homme.

**3.a Projet *Démocratie ou Barbarie*** : De par son origine, une des spécificités de l'éducation à la citoyenneté engagée par la Coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie* est de construire avec les élèves une relation dynamique avec le passé.

Il s'agit, d'une part, de rendre les jeunes capables de reconnaître, dans les valeurs et les situations d'aujourd'hui, leur persistance à travers le temps et, d'autre part, de leur réserver un prolongement concret dans des activités scolaires et parascolaires.

Mais, comme Pierre Nora l'a démontré dans *Les Lieux de Mémoire*, il est nécessaire de considérer la différence entre mémoire et histoire.

Pour la mémoire, le passé n'est jamais tout à fait passé. C'est pourquoi, la mémoire se nourrit de symboles et s'appuie sur l'affectif.

L'histoire, elle, impose une démarche scientifique, celle de prendre une distance critique à l'égard de l'événement et du recul pour plus d'objectivité.

Quand la mémoire parle, elle n'argumente pas, elle rappelle.

L'histoire transmet aussi une mémoire, des valeurs, mais comme objet d'un discours, d'un jugement porté en fonction des interrogations d'aujourd'hui. Elle nous met en situation d'interpréter, dans le passé, les éléments constitutifs de notre société et de choisir un futur.

Il s'agit donc d'élaborer avec les élèves, dans un balancement entre aujourd'hui et hier, entre ici et ailleurs, une conscience historique, point de départ indispensable d'une action lucide sur le présent, conscience qui se construit au fil d'une réflexion critique et contribue à la formation d'une citoyenneté vigilante.

Le véritable sens de cette démarche impliquant le monde politique, les enseignants et leurs élèves, est à trouver dans les actions à mener à leur retour.

Le balancement entre hier et aujourd'hui, s'inscrira, dès lors, dans une véritable éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Homme. Elle s'articulera sur l'acquisition de connaissances et se définira par les objectifs qu'on lui assigne. Elle se pratiquera selon une méthodologie qui visera à matérialiser la réflexion menée avec les élèves et à concrétiser leur engagement.

4. **Règlement** : les projets rentrés par les écoles de tous les réseaux de la Communauté française seront soumis aux articles suivants :
- 4.a **Délimitation dans le temps** : Le projet s'articulera autour de trois étapes successives.
- Avant le voyage : formation des jeunes au thème proposé assurée par les enseignants de l'établissement.  
Néanmoins et en vue de soutenir cette préparation, la coordination pédagogique, *Démocratie ou Barbarie*, se mettra à la disposition des écoles sélectionnées.  
Les représentants des médias et des témoins seront les acteurs privilégiés de cette phase préparatoire.
  - Pendant le voyage : préparation du compte-rendu
  - Dans un troisième temps et en vue des actions à mener au retour : réalisation et diffusion.
- 4.b **Projet d'établissement** : Chaque école sélectionnée veillera, selon ses modalités propres, à déléguer pour le voyage, dix élèves porte-paroles du projet et un enseignant.
- 4.c **Forme d'expression** : Sachant que la possibilité sera offerte de travailler avec des représentants de la presse écrite, de la radio et de la télévision, l'école interpellée choisira une des catégories des médias proposées.
- 4.d **Sélection** : Après l'examen des dossiers de candidature, le jury sélectionnera pour le voyage **trois écoles**, porteuses des projets, à raison des dix élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'année scolaire 2001-2002, porte-paroles de leurs établissements respectifs. Si la qualité des projets le permet, le jury pourra choisir un projet par réseau.
- 4.e **Composition du jury** : En plus des représentants du Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française et du Ministre de l'Enseignement Secondaire, du Directeur Général de l'Enseignement obligatoire et de *Démocratie ou Barbarie*, le jury fera appel à :
- deux inspecteurs inscrits dans le programme d'éducation aux Droits de l'Homme,
  - au *Musée Juif de la Déportation et de la Résistance à Malines*,
  - à la *Fondation Auschwitz*,
  - aux *Territoires de la Mémoire*,
  - au *Mrax –mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie-*,
  - au *Centre pour l'égalité des chances*
  - à *Amnesty International*.
5. **Financement** : La Communauté française prend en charge l'organisation matérielle du voyage, à savoir le transport et l'hébergement.

**pour tous renseignements complémentaires :**

**Michel HERODE**  
tél. : 02/210.69.02  
courriel : [michel.herode@cfwb.be](mailto:michel.herode@cfwb.be)

**Claire PAHAUT**  
tél. : 02/210.69.00  
courriel : [claire.pahaut@cfwb.be](mailto:claire.pahaut@cfwb.be)

# DOSSIER DE CANDIDATURE

*à rentrer pour le 31 mai 2002 à*

*Démocratie ou barbarie*  
Direction générale de l'enseignement obligatoire  
C.A.E. Bd Pachéco 19/0, étage 2/3, bureau 654  
1010 BRUXELLES

## **A. FICHE D'IDENTIFICATION :**

1. NOM DU PROJET : .....

.....

2. MEDIA CHOISI : .....

.....

3. NOM DE L'ETABLISSEMENT : .....

.....

4. ADRESSE

avenue/rue : .....n° : .....boite : .....

code postal : ..... localité : .....

téléphone : ..... fax : .....

courriel : .....

5. NOM DU PROFESSEUR RESPONSABLE : .....

branches enseignées : .....

adresse privée : av./rue : ..... n° : ..... boite : .....

téléphone : ..... fax : .....

courriel : .....





**B. CRITERES DE SELECTION :**

1. COMMENT LE PROJET EST-IL ELABORE ? .....

.....  
.....  
.....  
.....

2. NOMBRE TOTAL D'ELEVES CONCERNES PAR LE PROJET : .....

.....

3. REPARTITION DES ELEVES PAR CLASSES ET PAR NIVEAUX : .....

.....  
.....  
.....  
.....

4. DESCRIPTION DES OBJECTIFS : .....

.....  
.....  
.....  
.....

5. QUELLES SONT LES REALISATIONS PREVUES ? .....

.....  
.....  
.....

6. QUELLE EN SERA L'EVALUATION ? COMMENT ET PAR QUI ? : .....

.....  
.....  
.....

7. EN QUOI LE PROJET EST-IL NOVATEUR ET/OU ORIGINAL ? : .....

.....  
.....  
.....  
.....

8. LES PARTENAIRES EVENTUELS DU PROJET : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

9. QUELS SERAIENT LES EFFETS MULTIPLICATEURS ? LES SUITES ? : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....